



ACCUEILLIR LES PUBLICS HANDICAPÉS DANS LES LIEUX CULTURELS ET TOURISTIQUES

CATALOGUE DES FORMATIONS 2018



**Culture
accessible**

UNE PÉDAGOGIE ACTIVE



DES FORMATIONS SUR MESURE

- conçues en collaboration étroite avec le commanditaire
- incluant une découverte des sites d'où sont issus les stagiaires à former
- en partenariat avec d'autres professionnels spécialisés (associations, établissements d'éducation, ...)



DES FORMATEURS DE TERRAIN INDÉPENDANTS + DES ACTEURS DU HANDICAP

Nos + : Connaissance de terrain des formateurs qui ont tous occupé des postes dans des lieux culturels et touristiques + liberté d'expression car nous ne sommes liés à aucun fournisseur

- constante remise en question des formateurs
- rapide compréhension des besoins des stagiaires
- rebondissements sur les remarques des participants
- motivation des stagiaires par une psychologie positive
- témoignage de personnes handicapées dans le cadre d'échanges avec l'APF, UNAPEI, l'AVH, etc.





DES APPRENTISSAGES PAR LA PRATIQUE

- présentation de nombreux visuels et de vidéos d'exemples français et étrangers
- quiz
- manipulation d'outils adaptés
- jeu de cartes, jeu des enveloppes, photo-langage, etc.
- mises en situation (yeux bandés, initiation à la LSF, etc.)
- réalisation d'une "To do liste" par les stagiaires
- rencontre avec un usager local en situation de handicap ou un référent accessibilité
- études de cas existants
- cas pratiques à concevoir par les stagiaires
- visite d'un site exemplaire en matière d'accessibilité
- facilitation des échanges et des interactions entre les participants
- personnalisation des réponses des formateurs aux attentes des stagiaires
- nombreuses sollicitations pour positionner les stagiaires dans une démarche volontariste et pour les encourager à mettre en place des projets



AVANT LA FORMATION : rendre les futurs stagiaires déjà actifs

- lien vers un quiz à faire en ligne
- préparation de brochures à apporter en formation par les futurs participants



APRES LA FORMATION : ressources en ligne et assistance à distance

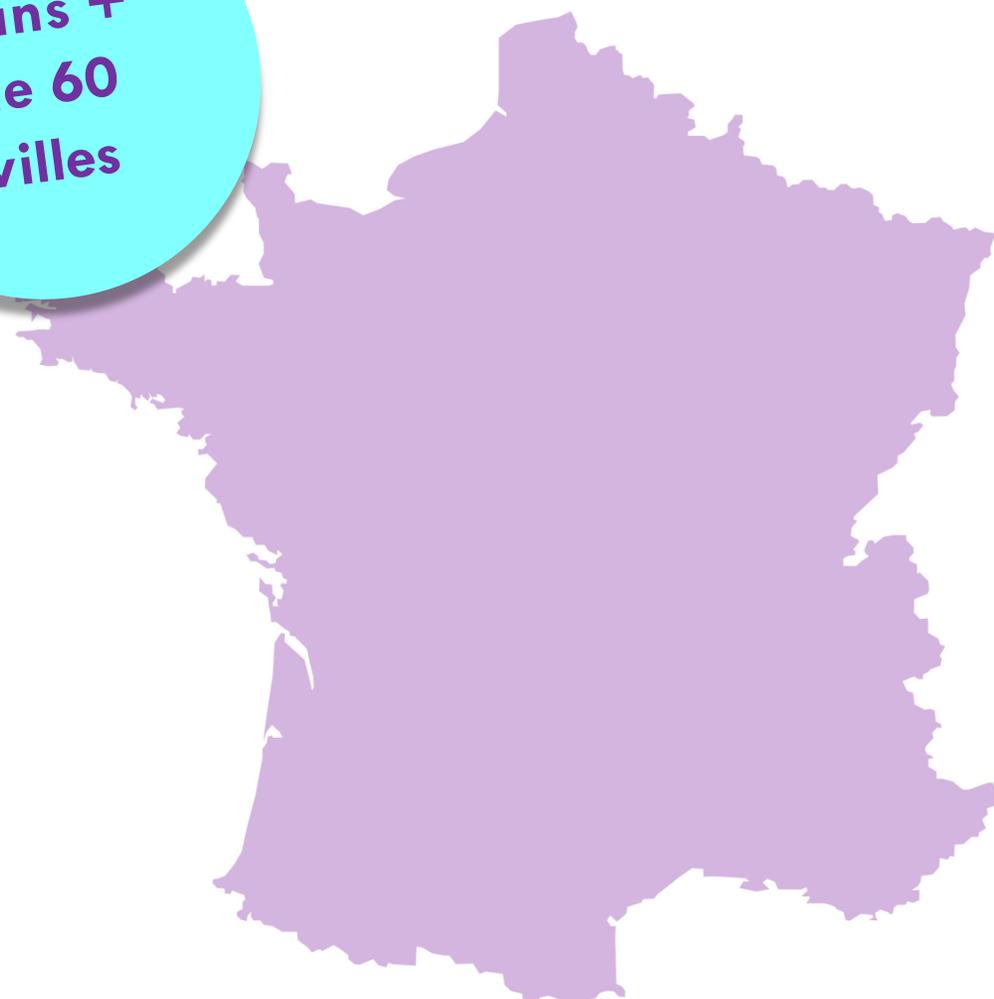
- envoi d'un livret numérique aux participants
- mise à disposition d'un code pour accéder à l'espace "Ressources" sur le site Internet (100 documents : guides pratiques, audiodescriptions, etc.)
- possibilité de donner une documentation de type "clé ou carte USB personnalisée" avec des ressources documentaires
- soutien aux stagiaires à la suite des formations par mél ou par téléphone (avis, relectures, etc.)
- mise en réseau des stagiaires avec des contacts utiles

LEADER DES FORMATIONS « CULTURE ET HANDICAP »

depuis 2010

+ de 150
sites
formés

dans +
de 60
villes





Les
formations
« ACCUEIL »

1. MANAGER UNE POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ DANS SON LIEU CULTUREL OU TOURISTIQUE



OBJECTIFS

- S'interroger sur la notion d'accueil des publics handicapés
- Découvrir les handicaps et les obligations légales
- Etre capable de coordonner une politique d'accessibilité



PROGRAMME

- Echanges sur la notion de handicap
- Découverte des handicaps moteurs, visuels, auditifs, mentaux et psychiques
- Rappel des textes officiels et de l'actualité législative
- Méthodologie de projet
- Présentation d'actions et d'outils à destination de ces publics
- Familiarisation avec quelques normes d'accès au cadre bâti, au mobilier et aux scénographies d'exposition
- Remarques sur la manière de communiquer efficacement, auprès des bons réseaux



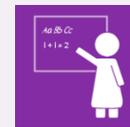
PUBLICS

- directeurs
- personnels administratifs
- chefs de service



DUREE

- 1 jour



INTERVENANT

- formateur « Culture accessible »

2. ACCUEILLIR DES PUBLICS HANDICAPÉS



OBJECTIFS

Vaincre ses *a priori*

Découvrir les handicaps

Améliorer la qualité de son accueil

Répondre aux demandes

Favoriser l'autonomie des publics



PROGRAMME

Echanges sur la notion de handicap

Découverte des handicaps moteurs, visuels, auditifs, mentaux et psychiques

Repérage des outils déjà accessibles dans sa structure

Exercices pratiques sur les bons comportements et les modes de communication à adopter. Quelles informations donner à qui ?

Comment se comporter face à une personne à mobilité réduite ? Que dire ou ne pas dire à un visiteur non-voyant ? Comment l'accompagner dans ses déplacements ? Comment communiquer avec une personne sourde ? Connaître quelques mots de langue des signes française. Utiliser la lecture labiale. Comment réagir en cas de débordement d'un touriste handicapé mental ou psychique ? ...



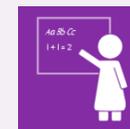
PUBLICS

- agents d'accueil, de billetterie, de boutique
- personnels administratifs



DUREE

- 1 ou 2 jours



INTERVENANTS

- formateur « Culture accessible »
- témoignage d'une personne handicapée

A black and white line drawing of a group of people, possibly a religious scene, with a teal overlay. The drawing shows several figures, some with halos, in various poses, some holding objects. The style is reminiscent of a woodcut or a simple line drawing. The entire image is overlaid with a teal color scheme, and a large teal circle is on the left side containing the text.

Les
formations
« MEDIATION »

3. OUTILS ET ACTIVITÉS DE MÉDIATION POUR LES PUBLICS HANDICAPÉS (FORMATION GÉNÉRALISTE)



OBJECTIFS

Vaincre ses a priori

Découvrir les handicaps et les obligations légales

Concevoir et réussir des visites et des activités pour ces publics

Acquérir ou fabriquer des outils ou des collections accessibles selon son budget



PROGRAMME

Echanges sur la notion de handicap et rappel des normes

Découverte des handicaps moteurs, visuels, auditifs, mentaux et psychiques

Méthodologie de projet

Présentation d'outils accessibles (sièges-cannes, boucles magnétiques, images tactiles, visioguides, documents faciles à lire, ...)

Conception de visites, d'animations et d'ateliers

Adopter les bons comportements, adapter son discours et la durée, gérer les groupes, sélectionner les informations utiles, etc. Comment communiquer avec une personne sourde ? Connaître quelques mots de langue des signes française. Utiliser la lecture labiale. Découvrir l'audiodescription...

Visite d'un site exemplaire

Cas pratiques adaptés aux structures des participants



PUBLICS

- responsables des publics
- médiateurs / guides-conférenciers
- bibliothécaires
- animateurs du patrimoine
- tous secteurs confondus



DUREE

- 2 ou 3 jours



INTERVENANTS

- formateur « Culture accessible »
- témoignage d'une personne handicapée
- rencontre d'un intervenant sur un site exemplaire

4. ACCESSIBILITE ET PATRIMOINE (MUSÉES, MONUMENTS, VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE, OFFICES DE TOURISME)



OBJECTIFS

Vaincre ses *a priori*

Découvrir les handicaps et les obligations légales

Concevoir et réussir des visites et des activités pour ces publics

Acquérir ou fabriquer des outils accessibles selon son budget

Communiquer auprès des bons réseaux et avec les bons outils



PROGRAMME

Echanges sur la notion de handicap et rappel des normes

Découverte des handicaps moteurs, visuels, auditifs, mentaux et psychiques

Méthodologie de projet

Présentation d'outils accessibles (sièges-cannes, boucles magnétiques, images tactiles, visioguides, documents faciles à lire, ...)

Conception de visites, d'animations et d'ateliers

Adopter les bons comportements, adapter son discours et la durée, gérer les groupes, sélectionner les informations utiles, etc. Comment communiquer avec une personne sourde ? Connaître quelques mots de langue des signes française. Utiliser la lecture labiale. Découvrir l'audiodescription...

Développer une communication ciblée (papier et web). Demander le label « Tourisme et Handicap ». Mettre en place des partenariats avec les bons relais. Intégrer des réseaux professionnels.

Visite d'un site exemplaire

Cas pratiques adaptés aux structures des participants



PUBLICS

- responsables des publics
- médiateurs / guides-conférenciers
- animateurs du patrimoine
- agents d'OT



DUREE

- 2 jours



INTERVENANTS

- formateur « Culture accessible »
- témoignage d'une personne handicapée
- rencontre d'un intervenant sur un site exemplaire

5. ACCESSIBILITE ET BIBLIOTHEQUES (BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES, BU, MÉDIATHÈQUES ET LUDOTHÈQUES)



OBJECTIFS

Vaincre ses a priori

Découvrir les handicaps et les obligations légales

Concevoir et réussir des activités pour ces publics

Acquérir ou fabriquer des outils et des collections accessibles selon son budget

Communiquer auprès des bons réseaux et avec les bons outils



PROGRAMME

Echanges sur la notion de handicap et rappel des normes

Découverte des handicaps moteurs, visuels, auditifs, mentaux et psychiques

Méthodologie de projet

Présentation d'outils accessibles (boucles magnétiques, documents faciles à lire, films en audiodescription, ...)

Conception de visites, d'animations et d'ateliers

Adopter les bons comportements, adapter son discours, gérer les groupes, sélectionner les informations utiles, etc. Comment communiquer avec une personne sourde ? Utiliser la lecture labiale. Quels ateliers pour les non-lecteurs ? Quels livres pour les lecteurs aveugles ? Et pour les dyslexiques ? Comment réagir en cas de débordement d'un usager handicapé mental ou psychique ? ...

Développer une communication ciblée (papier et web). Demander le label « Tourisme et Handicap ». Mettre en place des partenariats avec les bons relais. Intégrer des réseaux professionnels.

Visite d'un site exemplaire

Cas pratiques adaptés aux structures des participants



PUBLICS

bibliothécaires salariés ou bénévoles

documentalistes

médiateurs



DUREE

2 jours



INTERVENANTS

formateur « Culture accessible »

témoignage d'une personne handicapée

rencontre d'un intervenant sur un site exemplaire

6. ACCESSIBILITE ET SPECTACLE VIVANT (THÉÂTRES, SALLES DE CONCERT, OPÉRAS, SCÈNES DE MUSIQUES ACTUELLES ET FESTIVALS)



OBJECTIFS

Vaincre ses a priori

Découvrir les handicaps et les obligations légales

Améliorer la qualité de son accueil

Connaître les outils à mettre en place pour faciliter l'accès aux spectacles selon son budget

Concevoir des visites préalables du site et des ateliers artistiques

Communiquer auprès des bons réseaux et avec les bons outils



PROGRAMME

Echanges sur la notion de handicap et rappel des normes (accès aux salles, placement)

Découverte des handicaps moteurs, visuels, auditifs, mentaux et psychiques

Méthodologie de projet

Réflexion sur le choix éventuel des spectacles selon les déficiences

Présentation d'outils adaptés pour rendre les spectacles accessibles (boucles magnétiques, livrets en gros caractères, audiodescriptions, ...)

Présentation des règles pour adapter son accueil et éventuellement concevoir des visites ou des ateliers

Adopter les bons comportements, sélectionner les informations utiles, etc. Où placer la personne ? Communiquer avec une personne sourde. Utiliser la lecture labiale. Comment réagir en cas de débordement d'un spectateur ? Organiser des visites sensorielles, ...

Développer une communication ciblée (papier et web). Mettre en place des partenariats avec les bons relais. Intégrer des réseaux professionnels.

Visite d'un site exemplaire

Cas pratiques adaptés aux structures des participants



PUBLICS

- chargés des relations avec les publics
- médiateurs / animateurs
- agents d'accueil
- régisseurs



DUREE

- 2 jours



INTERVENANTS

- formateur « Culture accessible »
- témoignage d'une personne handicapée
- rencontre d'un intervenant sur un site exemplaire

7. HANDICAP VISUEL ET MEDIATION



OBJECTIFS

Découvrir les handicaps visuels et les obligations légales

Connaître les outils sensoriels pour compenser les difficultés d'accès aux œuvres

Concevoir des visites et des ateliers adaptés

Communiquer auprès des bons réseaux et avec les bons outils



PROGRAMME

Echanges sur la notion de handicap visuel et rappel des normes

Découverte de la malvoyance et de la non-voyance. Pourquoi ne lisent-ils presque plus le braille ? Par quoi le remplacer ?

Méthodologie de projet

Présentation d'outils à utiliser ou à concevoir (images tactiles, documents en gros caractères, maquettes, boîtes à odeur, expériences sonores, ...) selon son budget

Conception de visites, d'animations et d'ateliers

Adopter les bons comportements, adapter son discours, gérer les groupes, choisir un parcours et un nombre d'œuvres, etc. La technique de guidage. Que dire ou ne pas dire face à une personne aveugle ? Découvrir l'audiodescription.

Focus sur l'audiodescription par des écoutes et exercices divers

Développer une communication ciblée (papier et web). Demander le label « Tourisme et Handicap ». Mettre en place des partenariats avec les bons relais. Intégrer des réseaux professionnels.

Visite d'un site exemplaire

Cas pratiques adaptés aux structures des participants



PUBLICS

- responsables des publics
- médiateurs / guides-conférenciers
- animateurs du patrimoine
- agents d'OT



DUREE

- 1 ou 2 jours



INTERVENANTS

- formateur « Culture accessible »
- témoignage d'une personne aveugle
- rencontre d'un intervenant sur un site exemplaire

8. HANDICAP MENTAL ET MEDIATION



OBJECTIFS

- Découvrir les handicaps mentaux, cognitifs et psychiques et les obligations légales
- Connaître les outils sensoriels pour compenser les difficultés d'accès aux œuvres
- Concevoir des visites et des ateliers adaptés
- Communiquer auprès des bons réseaux et avec les bons outils



PROGRAMME

- Echanges sur la notion de handicap et rappel des normes
- Découverte de la différence entre les handicaps mentaux, cognitifs et psychiques
- Méthodologie de projet
- Présentation d'outils à utiliser ou à concevoir (éléments sensoriels, documents en français facile,...) selon son budget
- Conception de visites, d'animations et d'ateliers

Adopter les bons comportements, adapter son discours, gérer les groupes, choisir un parcours et un nombre d'œuvres, etc. Que dire ou ne pas dire ? Comment réagir en cas de débordement ?

Développer une communication ciblée (papier et web). Demander le label « Tourisme et Handicap ». Mettre en place des partenariats avec les bons relais. Intégrer des réseaux professionnels.

Visite d'un site exemplaire

Cas pratiques adaptés aux structures des participants



PUBLICS

- responsables des publics
- médiateurs / guides-conférenciers
- animateurs du patrimoine
- agents d'OT



DUREE

- 1 ou 2 jours



INTERVENANTS

- formateur « Culture accessible »
- témoignage d'un proche d'une personne handicapée
- rencontre d'un intervenant sur un site exemplaire

9. HANDICAP AUDITIF ET MEDIATION



OBJECTIFS

Découvrir les handicaps auditifs et les obligations légales

Connaître les outils à mettre en place pour compenser les difficultés d'accès aux œuvres

Concevoir des visites et des ateliers accessibles

Communiquer auprès des bons réseaux et avec les bons outils



PROGRAMME

Echanges sur la notion de handicap et rappel des normes

Découverte de la différence entre la malentendance et la surdité. Oralisme ou langue des signes ?

Méthodologie de projet

Présentation d'outils à utiliser ou à concevoir (applis en LSF, sous-titrage,...) selon son budget

Conception de visites, d'animations et d'ateliers

Adopter les bons comportements, adapter son discours, gérer les groupes, trouver le bon emplacement, etc. Comment préparer la visite en amont ? Comment s'adapter à la lecture labiale ? Comment utiliser la communication gestuelle ?

Développer une communication ciblée (papier et web). Demander le label « Tourisme et Handicap ». Mettre en place des partenariats avec les bons relais. Intégrer des réseaux professionnels. Communiquer en LSF sur les réseaux sociaux.

Découverte de la culture sourde et initiation à la langue des signes française avec un formateur sourd



PUBLICS

- responsables des publics
- médiateurs / guides-conférenciers
- animateurs du patrimoine
- agents d'OT



DUREE

- 1 ou 2 jours



INTERVENANTS

- formateur « Culture accessible »
- formateur sourd avec un interprète

nouveauté
2016

10. RÉDIGER UN DOCUMENT EN FALC (FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE)



OBJECTIFS

Découvrir les déficiences des personnes avec des difficultés de lecture

Repérer brièvement les outils sensoriels à mettre en place pour compenser les difficultés d'accès aux œuvres

Rédiger des documents en FALC



PROGRAMME

Echanges sur la notion de handicap

Découverte de la différence entre les handicaps mentaux, cognitifs et psychiques. Les autres publics concernés. La notion d'illettrisme.

Présentation rapide d'outils à utiliser ou à concevoir en plus du FALC

Détail des préconisations du FALC (règles européennes) : forme, fond et sollicitation des publics cibles

Lecture de nombreux documents de visite en FALC déjà existants

Cas pratiques : rédaction de plusieurs documents en FALC et auto-évaluation

Relecture des documents par des personnes déficientes intellectuelles



PUBLICS

- responsables des publics
- médiateurs / guides-conférenciers
- animateurs du patrimoine
- agents d'OT



DUREE

- 1,5 jours



INTERVENANTS

- formateur « Culture accessible »
- relecture par des personnes handicapées mentales

nouveauté
2017

11. RÉALISER UNE AUDIODESCRIPTION



OBJECTIFS

Découvrir les handicaps visuels et les obligations légales

Repérer brièvement les outils sensoriels à mettre en place pour compenser les difficultés d'accès aux œuvres

Rédiger des descriptions détaillées adaptées aux publics déficients visuels et accessibles à tous



PROGRAMME

Echanges sur la notion de handicap visuel et rappel des normes

Découverte de la malvoyance et de la non-voyance. Pourquoi ne lisent-ils presque plus le braille ? Par quoi le remplacer ?

Présentation rapide d'outils à utiliser ou à concevoir (images tactiles, documents en gros caractères, maquettes, boîtes à odeur, expériences sonores, ...) et de la manière de concevoir une visite ou un atelier

Découverte des techniques de description détaillée pour commentée une œuvre, un objet, une façade, un plan de ville, ... Par où commencer ? Suis-je vraiment objectif ? ...

Ecoute de plusieurs audiodescriptions, avec ou sans images tactile

Cas pratiques adaptés aux structures des participants : rédaction de descriptions détaillées

Test des audiodescriptions rédigées par les participants avec une personne déficiente visuelle



PUBLICS

- responsables des publics
- médiateurs / guides-conférenciers
- animateurs du patrimoine
- agents d'OT



DUREE

- 1 ou 2 jours



INTERVENANTS

- formateur « Culture accessible »
- témoignage et travail de réécoute par une personne aveugle

nouveauté
2018

12. ENSEIGNER LA MUSIQUE À DES ÉLÈVES HANDICAPÉS



OBJECTIFS

Vaincre ses a priori

Découvrir les handicaps et les obligations légales

Adapter sa pédagogie aux besoins des élèves handicapés

Réfléchir aux objectifs d'apprentissage



PROGRAMME

Echanges sur la notion de handicap et rappel des normes. Quels objectifs se fixer ?

Découverte des handicaps moteurs, visuels, auditifs, mentaux et psychiques

Sensibilisation à l'aménagement des espaces : mon école et ma classe sont-elles accessibles ?

Présentation d'outils accessibles (matériel adapté, enceintes vibrantes pour les personnes sourdes, codes couleurs, ...). Réfléchir à l'intérêt ou non d'instruments spécifiques.

Techniques pédagogiques adaptées

Adopter les bons comportements, adapter son discours, sélectionner les informations utiles, etc. Utiliser la lecture labiale. Quels cours pour les aveugles ? Comment réagir en cas de débordement d'un usager handicapé mental ou psychique ? ...

Développer une démarche globale (école et famille) et une communication ciblée (papier et web). Intégrer des réseaux professionnels.

Rencontre avec une personne handicapée ou un enseignant



PUBLICS

- professeurs de musique
- personnels administratifs d'école de musique et conservatoires
- intervenants musiciens dans des lieux culturels
- étudiants (CFMI, ...)



DUREE

- 1 ou 2 jours



INTERVENANTS

- formateur « Culture accessible »
- témoignage d'une personne handicapée ou d'un enseignant



La
formation
« COMMUNI-
CATION »

Un Parc national pour tous



13. COMMUNIQUER EFFICACEMENT AUPRES DES PUBLICS HANDICAPÉS



OBJECTIFS

Comprendre les besoins des publics handicapés

Identifier les réseaux handicaps sur un territoire et développer des liens avec eux

Adapter les outils de communication en fonction des publics ciblés

Fidéliser les publics



PROGRAMME

Découverte des handicaps et de la législation

Repérage des offres accessibles déjà existantes dans sa structure

Intégration de l'accessibilité dans la stratégie de communication institutionnelle

Le label « Tourisme et handicap »

Adaptation des outils de communication (supports généraux ou spécifiques ?, documents papier, sonores, web, newsletters, ...)

Diffusion auprès des bons réseaux (réseau handicap, partenariats, presse spécialisée, réseaux sociaux)

Etude de cas



PUBLICS

- chargés de communication
- responsables des publics
- directeurs



DUREE

- 1 jour



INTERVENANT

- formateur « Culture accessible »

INFORMATIONS PRATIQUES



DATES

- Retrouvez le planning complet mis à jour sur notre site : www.cultureaccessible.fr / RUBRIQUE « Planning »



TARIFS

- **OPTION 1** : la formation est organisée par un organisme de formation de type CNFPT, AGECIF, Comité régional du Tourisme, ... Dans ce cas, consultez le planning sur notre site et contactez directement l'organisme intermédiaire pour connaître leurs tarifs.
- **OPTION 2** : votre collectivité souhaite organiser cette formation directement pour ses agents. Dans ce cas, compter entre 900 et 1500 euros TTC par jour de formation pour tout le groupe. Pour information, ce tarif est volontairement ajusté en fonction des frais réels pour ne pas surfacturer les collectivités.

DEMARCHE SOLIDAIRE ET ECO-RESPONSABLE

- Membre de l'ADAPEI de la Loire (42)
- Tri sélectif, lampes led, transports en commun privilégiés, diffusion de documents numériques, réduction des transports et utilisation du téléphone ou de Skype pour des réunions à distance



CONTACT



CULTURE ACCESSIBLE

Caroline JULES – Aurélie MONGIS – Amandine GREILICH

contact@cultureaccessible.fr

06 71 14 09 09

N° d'organisme de formation : 82 69 11793 69

POUR VRAIMENT TOUT SAVOIR

(PLANNING DES FORMATIONS, RÉFÉRENCES, CV DES FORMATEURS, ...) :

www.cultureaccessible.fr